

Programme de formation

Résidence artistique : sécuriser les aspects juridiques

Objectifs :

C'est une chose d'organiser une résidence artistique pour les questions relatives au projet. On est là dans sa zone de confort, au centre de ses compétences qui font son métier. C'est une autre chose que de sécuriser les dimensions juridiques et contractuelles : la relation entre les acteurs, les artistes, les partenaires, les publics, les lieux. Qu'en est-il des risques, des questions de droits, de droits d'auteur, de propriété ?

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- contractualiser avec les artistes
- connaître les directives ministérielles
- déterminer le statut juridique des productions artistiques
- négocier les droits d'auteur
- préciser les enjeux en matière d'assurances et de risques
- apprécier le statut social des acteurs
- déterminer les incidences fiscales
- envisager la relation contractuelle avec les partenaires

A l'issue de cette formation, la structure sera en mesure de minimiser les risques de conflits juridiques à toutes les étapes d'un projet de résidences artistiques.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse à toutes personnes travaillant sur l'organisation de résidences artistiques.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant. Elle alterne des temps d'apports théoriques avec de nombreuses mises en situation personnelles et questionnements sur les pratiques quotidiennes des participants. Cette formation est très adaptative en temps réel.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Analyser la circulaire ministérielle du 8 juin 2016
son champ d'application
les points de vigilance
les catégories de résidences
les obligations

Collaborer entre partenaires
la rédaction de la convention cadre
la rédaction des contrats
les points de vigilance
la fiche technique
les risques partagés
les frais de sortie
la propriété des biens

Contractualiser avec les artistes
la commande d'œuvres
les interventions pédagogiques
les participations à la communication
les contreparties réciproques

Apprécier les droits d'auteurs et les droits voisins
les droit moraux
les droits patrimoniaux
les droits de diffusion
les droits de reproduction
le droit à l'image

Anticiper les litiges
la législation applicable
les clauses de résiliation de plein droit
les clauses de médiations des litiges

Relire ses contrats d'assurance
l'évaluation et la répartitions des risques entre les partenaires
les personnes, les objets, les lieux concernés
les clauses particulières à insérer
la formalisation et la prévention des risques
l'information des salariés

Apprécier les enjeux en matière de droit social
l'analyse des situations au regard de l'emploi
le contrat de travail
l'attestation de vigilance
l'évaluation des risques
les requalifications des contrats
la question du statut d'intermittent
le travail dissimulé

Apprécier les enjeux en matière de fiscalité
le troc et les échanges
les taux de TVA
les facturations croisées

Etudes de cas
cas et exemples issus du groupe
cas issus de l'expérience du formateur

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

A l'issue de la formation, un support informatique sera remis aux participants.